

CONSEIL GENERAL DE COLLOMBEY-MURAZ

RESOLUTION :

POUR UN ECLAIRAGE PUBLIC ET PASSAGES RESERVES AUX PIETONS SUR LA ROUTE INDUSTRIELLE EN REUTET-BOVERY A COLLOMBEY-LE-GRAND

Conseil Général du 30 mars 2015

Signataires : Delarze Madeleine, Rouiller Jean-Pierre, Schmid Daniel, Chervaz Véronique, Rouiller Samuel

La route cantonale traversant la zone industrielle en Reutet-Bovéry, délimitée comme faisant partie de la localité de Collombey-le-Grand, n'a pas d'éclairage public ni de passages sécurisés réservés aux piétons !

De nombreux établissements, garages et industries sont implantés de part et d'autre de cette route cantonale donnant accès aux différents secteurs.

Des véhicules en grand nombre ainsi que des camions de toutes dimensions desservent ces entreprises et un arrêt de bus pour les TPC est installé de chaque côté de la route.

Des piétons cheminent régulièrement sur la chaussée dépourvue de trottoir ou de bande avec marquage au sol qui leur serait réservée.

Le soir venu, le secteur est vraiment sombre. Il devient difficile pour les automobilistes d'apercevoir les marcheurs en bordure de route, certains craignent le pire !
Cela devient inquiétant voire dangereux avec les nombreuses activités dans cette zone.

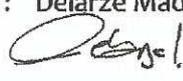
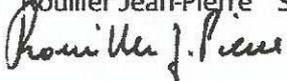
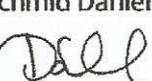
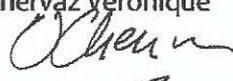
Afin de garantir sûreté et visibilité aux usagers de la route industrielle en Reutet-Bovéry à Collombey-le-Grand, pour des questions évidentes de sécurité, les signataires demandent au Conseil Municipal de transmettre cette Résolution au Service des Routes, Transports et Cours d'Eau du canton afin de procéder à l'étude d'aménagements routiers sécurisants par l'apport d'un éclairage public et de passages sécurisés pour piétons.

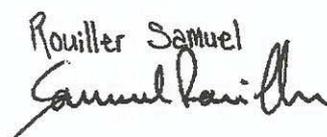
Les signataires souhaitent que le Conseil Municipal suive l'évolution de la présente Résolution auprès des services de l'Etat et mette tout en œuvre afin de contribuer à cette réalisation.

Ceci en conformité à l'art.31 du Règlement du Conseil Général de Collombey-Muraz.

Illarsaz, le 13 mars 2015

Les signataires : Delarze Madeleine Rouiller Jean-Pierre Schmid Daniel Chervaz Véronique

Rouiller Samuel


Reçu : 18.03.15

